



La Randonnée Cérétane

BP 308

66403 Céret Cedex

Céret le 24 SEPTEMBRE 2016

NOTICE D'INFORMATIONS – Séjour RAQUETTES A GEDRE 65 du 18 Mars au 23 Mars 2016

Le séjour est ouvert aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2016/2017 avec assurance RC.
Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP.

Nombre de participants : 12 à 15 max.

Date : du Samedi 18 Mars après-midi, au Jeudi 23 Mars après-midi

Déplacements : voitures personnelles

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée en raquettes à neige, en milieu nordique et alpin enneigé, avec un dénivelé positif de 400m à 800m.
Quatre jours de randonnées sont prévus.

HEBERGEMENT

Gîte L'Escapade à Ayrues (GEDRE) en pension complète, en chambres communes, lits séparés, répartition en fonction du nombre de personnes. Sanitaires communs.
Il n'y a pas de chambre particulière.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 260 € par personne.

Ce prix comprend :

- La pension, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.
- Le pique-nique chaque jour.
- L'accompagnement des randonnées par un animateur breveté.
- La contribution tourisme FFRP.
- La redevance au club La Randonnée Cérétane

Ne sont pas compris :

- Les assurances annulation qui seront proposées le jour de la signature du contrat.
- Le linge de toilette. Les draps ou sac de couchage.
- Le voyage AR.
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

Inscriptions et modalités de paiement :

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 24 Septembre 2016.

Vu le nombre restreint de places, les premières inscriptions seront retenues contre versement d'un chèque d'acompte de 70 €, à l'ordre de la Randonnée Cérétane.

Le solde sera payé fin Janvier 2017, à la signature des documents contractuels, à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

En cas d'annulation entre 15 et 30 jours avant le départ : 50% du séjour sera retenu.

Moins de 15 jours avant le départ : 100% du séjour sera retenu

En cas de désistement non couvert par l'assurance le participant s'engage à trouver lui-même un remplaçant.

Pour les garanties individuelles souscrites, se reporter aux annexes 10 et 11.

RECOMMANDATIONS

La pratique de la raquette à neige, se situe dans un milieu hivernal qui peut être hostile, selon la météo il peut faire très froid Il convient donc d'être correctement équipé.

Une liste type de l'équipement « idéal » vous sera adressé par courriel.

Cette année 2017 nous irons dans les Hautes-Pyrénées, il est indispensable de posséder des chaînes à neige, le gîte est situé sur une petite route, au-dessus de Gèdre. Gèdre est situé avant Gavarnie.

La Responsable du séjour :

Christiane Agrafeil-Colis

06 62 70 32 19

09 66 98 75 71

Annexe 12bis : articles R211-6 et R211-12 du code du tourisme et conditions de vente : disponibles sur le site <<randoceretane.org>>>>